

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Vos masques, s'il vous plaît !

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

Passé le débat sur qui doit porter ou non le masque. A travers la planète, l'heure est à la généralisation du port de masques dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19). Des recommandations faites ici et là à travers la planète pour l'élargissement du port de masques au grand public clôt donc le débat sur le fait que les masques doivent être uniquement utilisés par les soignants, les malades et leur entourage proche. Le fait que des personnes infectées, mais sans symptômes, représenteraient le quart des contaminées dans le monde et seraient responsables d'une grande partie des contagions à leur insu a commandé cette démarche prudente des gouvernements à recommander le port des masques à leurs populations. N'étant pas en marge de ce combat planétaire, le Gabon, après un confinement partiel et un confinement général du Grand

Libreville (Libreville, Owendo, Akanda et la Pointe-Denis), vient d'ajouter ce dispositif à son arsenal de lutte contre la propagation du Covid-19 dans notre pays. Ainsi depuis hier, 15 avril 2020, le gouvernement a, selon le porte-parole du Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus, Guy-Patrick Obiang Ndong, décidé "du port obligatoire du masque dans tous les lieux et espaces publics. À cet effet, le masque alternatif est recommandé pour la population générale".

Une mesure prise suite au "non-respect par certaines personnes de la mesure sur le confinement général du Grand Libreville". Et aussi au fait que "trop de personnes continuent à faire des sorties non essentielles, sans respecter les mesures de distanciation sociale". Par lieux et espaces publics, il faut entendre des cadres où peuvent se retrouver plus de 10 personnes pour le cas du Gabon sans respect de la distanciation sociale d'au moins 1 mètre. Dans



Photo: Wilfried MBINAH

Le port du masque désormais obligatoire dans les espaces publics au Gabon.

le cadre gabonais et librevillois en particulier, l'on peut y inclure les marchés, les aires de jeux et des sports collectifs, les plages encore ouvertes, etc. Reste maintenant l'application stricte de cette mesure et, surtout, la disponibilité des masques (lire ci-dessous).

Copil : sortir d'une communication alambiquée

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

PARTIE intégrante de la lutte contre le nouveau coronavirus dans notre pays, le Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus (Copil) présente aujourd'hui des failles. Sa communication sur l'évolution de la pandémie sur le territoire paraît en effet en décalage avec la réalité. Autant le caractère statique de sa stratégie de communication que l'étrange célérité dont elle a fait montre sur le nombre des nouveaux guéris, rien ne rassure les populations qui semblent plutôt dubitatives sur les chiffres avancés. En plus, l'exercice finit par être redondant au bout de plusieurs semaines. Tant tout le monde a l'impression qu'il s'agit simplement de venir alimenter une psychose par des chiffres sans cesse croissants. La faute à une démarche de communication qui ne devrait pas se limiter à de simples lectures des statistiques médicales et à répondre à des questions plutôt préparées. Ainsi, la communication sociale

qui devrait accompagner l'annonce de ces chiffres est totalement absente. Ce qui donne un manque de visibilité totale sur l'évolution de la pandémie. Au point de susciter le doute devant l'impréparation des membres d'une équipe dont la mission devrait pourtant être d'occuper l'espace médiatique, pour y apporter toutes les explications sur les différents cas testés positifs. C'est dire que le porte-parole et les autres membres dudit comité gagneraient à mener des actions pédagogiques auprès des Gabonais, afin d'assurer une certaine efficacité à cette lutte. Et non de réduire leurs activités à des simples déclarations qui sont raillées ça et là. L'urgence est donc de sortir d'une communication inefficace, pour initier des actions porteuses d'espoir sur la situation du pays. Notamment mieux rendre visibles les stratégies mises en place. Non plus d'entretenir l'illusion d'une évolution alors que le nombre des cas est exponentiel de jour en jour. La volonté de s'améliorer devrait les conduire à prendre exemple sur ce qui se fait de mieux ailleurs.

Le masque obligatoire, oui, mais où en trouver et à quel prix ?

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

A mesure que la pandémie Covid-19 s'amplifie, les pouvoirs publics corsent les dispositifs de protection de la population. C'est dans cette optique que, désormais, le port du masque est officiellement devenu obligatoire dans l'espace public au Gabon depuis hier. Cette décision, à proprement parler, ne constitue en rien une surprise. Vu que depuis l'apparition du nouveau coronavirus, le port du masque était conseillé, en même temps qu'étaient édictées les mesures barrières dont l'application a été plus résolue. Et l'on rencontre déjà, nombreuses dans les rues et les administrations, des personnes qui en portent. Mardi soir, il a été décidé qu' "à partir du mercredi 15 avril 2020, le port du masque est obligatoire dans les lieux et espaces

publics. " Cela vient en renforcement des moyens déjà mis en œuvre en vue de sécuriser davantage les personnes et qui ont culminé avec le confinement total du Grand Libreville depuis le lundi 13 avril 2020. Cependant, si le port du masque est en soi une bonne chose, il n'en demeure pas moins que les inquiétudes apparaissent, qui tiennent de la disponibilité jusque-là aléatoire de ces accessoires. En effet, depuis l'énonciation des gestes barrières et de l'inscription de ce masque parmi les équipements de protection recommandés, personne n'aurait l'imprudence de parier sur un point d'approvisionnement établi où l'on pourrait se les procurer en grande quantité. Déjà, depuis un certain temps, des couturiers ingénieurs ont trouvé, dans cette insuffisance de masques sur le marché gabonais, un filon en cousant des masques

artisans, qu'ils proposent à un prix compris entre 1 000 à 2 000 francs la pièce. Mais cet "ersatz" (en guise de dépannage) ne peut offrir de vraies garanties d'approvisionnement, n'étant pas une industrie véritablement structurée. D'autant qu'il s'agit de petits couturiers isolés dont la production journalière ne peut répondre à la forte demande qui se présente. Ces limites dans la production de ces "ouvriers de la couture" pourraient refréner et altérer la radicalité et l'intransigeance lors des contrôles de ceux qui n'en porteront pas. Mais ce déficit des masques, au regard de l'importance (et leur efficacité), mérite d'être rapidement résorbé pour que tout le monde en dispose. Surtout que la durée de vie d'un masque est de l'ordre de 3 à 4 heures. Il faut donc en avoir 3 à 4 par jour. Mais à quel prix ?